

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE LA NEGRESSE

7 OCTOBRE 2009



Membres excusés : Mr CHRISODULOS, Mme MATTON, Mr POUEYTS. Mme DESTIZON, Mr HIRIGOYEN

Présidente : MAURIAC Laurence, Secrétaire Bernard LAFFERRAIRE.

La séance débute à 18h30

Laurence Mauriac, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, venus nombreux et félicite toutes les commissions du travail accompli au mois de Septembre.

Elle accueille Michel Veunac, adjoint au Maire, initiateur des nouveaux conseils de quartier et vice Président de la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz dont la mobilité urbaine est une priorité. A ce titre, il a répondu positivement à notre demande afin d'aborder ici les problèmes de circulation.

Une page dans Biarritz Magazine est consacrée au conseil de quartier. De ce fait La Négresse dispose d' 1/6 de page. Michel Veunac intervient pour dire qu'il est possible d'augmenter, si l'importance des communications le justifie

Laurence Mauriac, en s'appuyant sur la citation de Georges Perec : « **Le quartier est une portion de ville dans laquelle on se déplace à pied, ou pour dire la même chose sous forme d'une lapalissade, une partie de ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisqu'on y est.** » replace ensuite l'action du conseil de quartier dans son contexte, c'est-à-dire à **l'échelle du quartier.**

Même s'ils n'ont pas pour vocation de devenir autonomes et encore moins de vivre en autarcie, les quartiers qui mettent en avant simultanément la gestion des ressources et de l'espace, la qualité de vie et la participation des habitants permettent de donner du sens à leur vie quotidienne. Ils font prendre conscience aux habitants que leur quartier a un avenir et un rôle à jouer dans la ville. Ce sont ainsi des « quartiers durables ».

Si l'on a 6 quartiers « durable », on pourra dire que Biarritz est une « ville durable »

Laurence Mauriac fait ensuite une rapide évocation de l'Agenda 21. Elle propose, le 23 Octobre 2009 à 18h 30 à la Maison des Associations, une rencontre avec Laurence Mialocq de la Société Géociame qui est en charge de l'Agenda 21.

Bernard Lafferrairie rappelle que tous les membres n'ont pas encore donné leur N° de téléphone ou mel. Certains contacts sont erronés. Un document d'actualisation a circulé. Il nous informe que la mairie n'assure plus l'apéritif convivial en fin de séance mais assure son financement. Il se chargera de « faire les courses » auprès des commerçants du quartier.

Il précise ensuite qu'un temps de présentation est défini pour chaque rapporteur de commissions afin de rester dans le cadre horaire imparti mais le compte rendu original de chacune sera annexé au présent document.

Présentation des travaux des commissions

- La circulation et l'aménagement

Denis Paris et Marc Dumonteil exposent le travail de leur commission. Ils soulèvent les problèmes engendrés par la situation du quartier encerclé entre le train, l'autoroute et la CD 810.

Ils notent l'importance de **la circulation de transit** qui donne naissance à un trafic accru sur des voies parallèles non habilitées à recevoir cette circulation qui génère moins de sécurité et plus de pollution

Ils évoquent aussi les nuisances sonores engendrées par l'aéroport, la route et le train. Michel Veunac précise qu'une **Cartographie du bruit** (Directive Européenne de juillet 2002) est en cours à la CABAB et sera terminé dans les 6 mois environ.

Les difficultés de circulation seront de nouveau abordées lors de l'intervention de Michel Veunac

- Commerce-Economie.

Francis Chrisodulos étant excusé, Laurent Bourgoïn expose les réflexions de cette commission en mettant l'accent, sur l'importance du commerce de proximité, comme le petit Casino, et la **difficulté de se garer** pour faire ses courses « au viaduc ».

L'installation d'un centre Leclerc à la halle d'Iraty, inquiète également. Michel Veunac dit qu'il n'y a aucune certitude pour le moment.

Laurent Bourgoïn demande à la mairie la possibilité d'éditer une brochure recensant tous les commerces, artisans et entreprises situées à la Négresse. Distribuée gratuitement par tous les commerçants ainsi qu'au « point Tourisme » de la gare S.N.C.F, ce serait sans nul doute une excellente promotion pour le quartier.

Il évoque également l'éventuelle création d'**une association des commerçants du quartier**.

- Environnement et cadre de vie

Pour cette commission, Corine Martineau évoque également les nuisances engendrées par le bruit sur le viaduc, et rapporte les conclusions de l'étude acoustique faites les 5 et 6 Aout 2003 par INGEROP.

Elle se propose de rencontrer Eurovia pour avoir des explications sur les différents types de revêtements anti bruit...

Elle demande également la possibilité d'installer un « habillage » sur le viaduc.

Il n'existe pas **de place de quartier** à la Négresse. Ce serait certainement un lieu de convivialité, agréable pour la vie du quartier. Ne peut-on en créer une ? En faire une « place modèle » en terme de développement durable

L'espace de jeu pour les enfants est en piteux état et devient impraticable dès qu'il pleut. Ne pourrait-on envisager sa rénovation ?

Le lac Marion avec la présence de rats, de carpes mortes et la montée des eaux pose problème. Au lac Mouriscot les arbres déracinés lors de la tempête de Janvier 2009 ne sont toujours pas évacués.

Simone Larché prend le relais afin de bien préciser les problèmes concernant le lac Mouriscot, et demande à Michel Veunac de veiller à **l'entretien de l'exutoire**, et ses dalots... Ci-joint les documents concernant ce problème spécifique.

- L'Animation

Jean Balthazar, propose une réunion la semaine prochaine, pour rencontrer le comité des fêtes de la Négresse et son président afin de réfléchir ensemble à des actions communes. Bernard Lafferrairie propose de se joindre à eux et de mettre en place une stratégie.

Intervention de Michel Veunac

Michel Veunac, félicite les intervenants des différentes commissions et l'ensemble du conseil pour leur travail et leur réflexion. Il note l'importance de « **l'expertise d'usage** » et la teneur des ces interventions confirme l'utilité des conseils de quartier.

Il intervient ensuite sur les problèmes de circulation évoqués, qui dépassent évidemment les limites du quartier. Il nous informe qu'un **Plan de Déplacement Urbain** (PDU) a été lancé le matin même au sein de l'Agence d'Urbanisme.

Ce plan détermine, dans le cadre d'un périmètre de transport urbain (PTU), l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions les concernant. L'offre des transports collectifs doit être complètement repensée, car aujourd'hui les transports collectifs s'adressent à des gens qui ont des voitures.

Des pistes d'études ont été évoquées : Comment relier entre eux les établissements scolaires, le transport à la demande, comment gérer les convois exceptionnels, les bus hybrides ...

En conclusion, je profite de ce compte rendu pour vous rappeler que pour nous, conseil de Quartier, l'agenda 21, le Plan de Déplacement Urbain et la Cartographie du Bruit vont nous permettre de participer activement à ces réflexions.

Comme il m'a été soufflé par certain d'entre vous, il serait intéressant que les responsables de commissions coordonnent certains travaux et études, afin de donner une cohérence et des axes de réflexion pour le travail futur.

A l'issue de cela nous pourrions inviter un Architecte Urbaniste, spécialisé dans les problèmes de développement durable, pour nous parler d'une éventuelle place de quartier, ou encore les responsables en charge des dossiers concernant le bruit, le Plan de Déplacement Urbain, les déchets... ou autre sujet qui nous semble utile.

Nous avons bien compris que la mairie veut reconnaître notre « expertise d'usage » ...

Merci de votre présence le 23 Octobre à 18h 30 à la Maison des associations pour écouter Mme Mialocq nous parler de ce qu'elle attend de nous pour l'Agenda 21.

20h45 : Fin de la séance et apéritif convivial autour de chiffonnades de jambons et de vins de la boucherie Bernardet.

Compte rendu de la commission sur l'environnement du quartier de la « Négresse » :

Présents :

Madame Larché Simone

Madame Schlienger Monique

Madame Mauriac Laurence

Madame Martineau Corine

Monsieur Naveilhan

Marc Cadou

Première discussion sur la pollution sonore et olfactive du quartier de la « Négresse » :

En effet des riverains ont pu constater dans leurs jardins une pollution accumulée sur les arbres dû au kérosène des avions, ces arbres sont abattus au fur et à mesure car cette pollution fragilise ces derniers et l'issue leur est fatale.

De plus des tests sonores au niveau des décollages et des atterrissages des avions ont été effectués en 2003, ce rapport n'a jamais été diffusé à la population, pourquoi ?

Les riverains demandent de nouveaux tests sonores et de pollution de l'air afin de savoir à quels risques ils sont exposés, ceux-ci pourraient rentrer dans le cadre de l'agenda 21.

Demande aussi des mêmes tests au niveau de l'auto pont de la Négresse, toujours dans le cadre de l'agenda 21 sur la protection de l'environnement.

Lac Marion :

Les riverains ont pu constater que cet été le niveau du lac est resté très haut et n'est pas redescendu, ils ont aussi pu constater la recrudescence de rats et ragondins aux proximités des habitations ainsi que des carpes mortes qui flottaient sur le lac et ce sur une longue période. Que se passe-t-il ou se trouve le centre d'écoulement du lac ? fonctionne-t-il ? Les riverains ont pu constater aussi l'effondrement de tout à l'égout

Deux demandes de projets :

1 :

Logements sociaux de silhouette : Ces derniers abritent beaucoup d'enfants et malheureusement aucun jeux « toboggans comme aux HLM de Parme, ou bateaux jeux comme le parc Mazon au centre ville, ou château comme sur l'avenue de Lahouze » serait t'il possible d'aménager une aire de jeux l'espace entre les immeubles le permettant .

2 :

Réaménagements de l'espace de jeux de « la négresse », avec des sols adaptés de façon qu'ils soient opérationnels été comme hiver, ce qui n'est pas le cas actuellement, en effet la détérioration du terrain avec les racines des arbres, l'humidité qui ne permet pas une bonne absorption du sol en période hivernal et donc son impraticabilité, il serait par la même occasion opportun de créer une place de vie avec un kiosque de façon a pouvoir y établir des fêtes ponctuelles ou des réunions de quartier plutôt que d'utiliser les trottoirs de la négresse ou les gens sont exposés au pots d'échappement de voitures et a l'étroitesse de l'espace..Pourquoi ne pas créer une place dans le cadre de l'écologie avec des matériaux recyclés, des lampadaires qui utiliseraient des panneaux solaires pour se recharger, ceci est une piste pour créer aujourd'hui les espaces de demain.

Demande d'amélioration au niveau de la chaussée « rue Lareguy » :

En effet les riverains ont pu constater les inconvénients du aux gendarmes couchés, leur hauteur abiment les bas de caisse des voitures et si ils obligent les voitures a ralentir devant ces derniers elles ne les dissuades pas d'accélérer en suivant augmentant le bruit et l'émission de CO2. Une proposition a était faite sur des avertisseurs bombés et répétés sorte de bas côtés utilisaient sur les autoroutes, qui feraient ralentir les voitures sans les endommager.

Dernière intervention et non des moindres, « la préservation du lac Mouriscot » :

En effet les riverains ont pu constater l'augmentation du niveau de l'eau de 1m 40 depuis 1972, date à laquelle fut effectuée la dernière cure. Depuis cette date aucune intervention au niveau de l'exutoire du lac n'a été effectuée. Or un rapport datant de 2004 de la SIAZIM sur l'aménagement et mise en valeur du site Ilbarritz Mouriscot stipule je cite :

« D'un point de vue hydraulique, un entretien régulier du ruisseau exutoire est préconisé avec en premier lieu un recouvrement des « vieux fonds-vieux bords », puis leur maintien régulier **(tous les 5 à 10 ans) !**

Le résultat est alarmant et les riverains sont impuissants devant l'eau qui monte et qui surtout s'infiltré sous les terrains avec on peut l'imaginer des conséquences désastreuses sur les habitations si rien n'est mit en œuvre.

De plus si les terrains construit appartiennent à l'association des riverains de Mouriscot, les rives du lac appartiennent à la mairie et la SAZIM. Quand va t'on réagir ?

CONSEIL DE QUARTIER « LA NEGRESSE »

Commission commerce, économie

Compte-rendu de réunion du 24 septembre 2009

Présents :

CHRISODOULOS Francis
MAURIAC Laurence
BOURGOIN Laurent
DURAND- PURVIS Anne-Cécile

Absent : BELLETRE Claude

Un tour d'horizon sur les trois zones commerciales qui composent notre quartier soit :

- les commerces de proximité situés autour du rond point, rues Kennedy, Moura et Marcel Dassault
- les commerces de proximité et autres enseignes des Docks, avenue Luis Mariano
- les commerces et entreprises de la zone artisanale, rues du Chapelet et Moura.

a permis de cerner certaines priorités tant pour les commerçants que pour les usagers.

Ces priorités étant :

1) augmenter le nombre de places de parking dans le secteur du rond point et envisager certaines de ces places en arrêt minute par exemple devant la poste, la pharmacie, la boulangerie.

2) Intégrer une signalisation routière en direction des docks qui est aujourd'hui inexistante.

3) Rendre plus accessibles les abords des commerces aux personnes handicapées.

Notre discussion fut aussi tournée vers un sujet épineux ; l'éventuel transfert du Centre Leclerc Milady sur la zone de la Halle Iraty, ce qui constituerait sans aucun doute un préjudice important pour tous les commerces de notre quartier (épicerie, boulangeries, boucherie, poissonnerie, primeur etc...), qui constituent un lien pour toute la population.

Pour une meilleure appréhension des problèmes respectifs, actuels et futurs, nous envisageons d'inviter lors de notre prochaine réunion, commerçants et entrepreneurs du quartier qui souhaiteraient y participer, avec le souhait que ceux-ci répondront présent.

La première idée concrète serait, avec l'accord préliminaire de la mairie concernant son financement (soit à sa charge, soit par l'intermédiaire d'une subvention), la possibilité d'éditer une brochure recensant tous les commerces, artisans et entreprises situées à la Négresse. Cette brochure qui serait distribuée gratuitement par tous les commerçants ainsi qu'au point tourisme de la gare S.N.C.F, serait sans nul doute une excellente promotion du quartier.

Fin de la réunion 20 h.

CONSEIL DE QUARTIER DE LA NEGRESSE

COMMISSION AMENAGEMENT-URBANISME

COMPTE-RENDU DE REUNION du 23.09.09 à la Maison des Associations

Présents : Eliane Bellamy, Claude Bellettre, Madeleine Boy, Francis Chrisodoulos, Robert Darrieurtort, Dominique Demaret, Marc Dumonteil, Paul Lafargue, Myriam Larcher, Laurence Mauriac, Denis Paris

Excusée : Monique Schlienger

Absent : Patrick Destizon

C'est la première réunion de la commission Aménagement-Urbanisme. 2 Réunions préparatoires préalables avaient été tenues entre Marc Dumonteil et Denis Paris, co-responsables de la commission.

Le cadre général de la réflexion commune :

Tous les participants s'accordent à considérer que la situation géographique particulière de La Négresse en fait un quartier à part, où la cohérence identitaire est difficile à développer.

La Négresse est insérée entre l'autoroute, la gare, l'aéroport, le viaduc de l'ex « nationale » et le BAB qui influent sur la circulation propre au quartier, développent une circulation de transit de plus en plus importante du fait du développement immobilier des communes extérieures à Biarritz, créent des « barrières » géographiques internes au quartier, posent des problèmes croissants de nuisances influant sur la qualité de vie, des problèmes de sécurité, de logements...

La Négresse est le quartier de Biarritz le plus excentré, avec le plus de déficit de moyens de communication avec le centre-ville de Biarritz et le reste de l'agglomération.

La Négresse doit intégrer un nouveau pôle avec la Halle d'Iraty et son parking-relais, l'Atabal et l'importante zone d'activité qui se développera à proximité. Avec des conséquences importantes sur l'urbanisme, la circulation et l'environnement...donc sur la vie du quartier.

Il est d'autant plus urgent de mener cette réflexion que La Négresse est dans une dynamique fortement et rapidement évolutive. La situation que nous observons aujourd'hui s'aggrave de jour en jour et si des solutions ne sont pas apportées en urgence, nous risquons d'aboutir à des situations de blocage, tant au niveau de la circulation que de la sécurité et de l'environnement...sans parler de la « vie de quartier » !

Parallèlement à cette réflexion générale, la commission fera « remonter » à la Mairie tous les problèmes de voirie ou d'équipement observés dans la vie quotidienne qui sont du ressort de la ville et nécessitent une intervention rapide.

Le compte-rendu du « tour de table » :

Nous avons pris pour principe de ne pas rapporter séparément les points évoqués par chaque participant lors du tour de table, mais de les regrouper en 2 catégories : les problèmes de fond et les problèmes que la ville de Biarritz doit pouvoir résoudre immédiatement

Les problèmes de fond :

- La circulation
- le rond-point du Mousse est épouvantable !
- le rond-point Luis Mariano est bouché dès 7h30 du matin...ainsi que la descente de la rue Alan Seeger, la rue Luis Mariano, la bretelle venant de la CD810 (en provenance du rond-point de l'autoroute), le pont sur le chemin de fer, le carrefour de la Négresse, la descente de l'avenue Kennedy...
- pour éviter les embouteillages, il se crée des réseaux de circulation parallèles dans des voies inaptes à accueillir une circulation importante, notamment autour du Lac Marion (véhicules venant du BAB et voulant éviter le rond-point du Mousse). Idem rue de Silhouette, rue de Mérim (pour éviter la descente Alan Seeger)
 - Le développement de la nouvelle zone Iraty/Atabal
 - Les 1500 places du parking-relais d'Iraty. Quels accès ? Quelles incidences sur la circulation ? Cela a-t-il été prévu ?
 - L'ouverture du centre Leclerc près de l'Atabal. Vrai ou pas ? Quand ?
 - Les nuisances sonores permanentes
 - Viaduc. Mettre en place un revêtement phonique et des panneaux latéraux anti-bruits. L'intégrer visuellement à la ville (décor floral comme sur le pont de chemin de fer)
 - Voie de Chemin de Fer. Les nouvelles traverses béton sont beaucoup plus bruyantes que celles en bois
 - Les double-vitrages ne suffisent plus pour les habitations à proximité du viaduc et de la CD810. Bruit usant nerveusement. Surcoûts considérables d'isolation des logements. - Les nuisances olfactives et la pollution :
 - celles des gaz d'échappement au carrefour de la Négresse / av. Kennedy /allée Moura/ blvd. Marcel Dassault et sur la colline Beau Site
 - celles du kérosène des avions au décollage Maysonnabe / Pelletier

- la sécurité :

- une circulation qui fait peur ! On n'ose plus traverser, on est obligé de changer nos habitudes au quotidien (sic)

- faire respecter les vitesses sur la CD810 par radars fixes dans les 2 sens

- nombreux piétons et aucun trottoir sur la CD810 entre le rond-point du Mousse et la Négresse et autour du lac Marion

- insécurité des scolaires descendant à pied et traversant l'avenue Kennedy et le carrefour de la Négresse

- le morcellement du quartier créé par les voies à grande circulation et la voie de chemin de fer

- l'impression pour les habitants du quartier habitant à proximité du viaduc de « vivre entre guillemets » dans un quartier qui « ne vaut rien » (sic)

- le gros déficit des transports en commun : aucune liaison directe de la Négresse vers Anglet (problème des enfants scolarisés sur Anglet et Bayonne), pas de liaison gare/aéroport, problème de l'ATCRB

- le futur :

- quid des conséquences de la ligne LGV ?

- quid des conséquences du passage à 6 voies de l'autoroute en termes de trafic et de nuisances en découlant ?

- quid du développement de l'immobilier dans les communes du sud de Biarritz, augmentant le flot de circulation à la Négresse ?

Les problèmes à résolution immédiate :

- le viaduc

- limiter la vitesse à 50 (circulation urbaine) et non à 70

- pratiquer des contrôles de vitesse

- le carrefour de la Négresse

- l'entrée et la sortie de la station Esso ont été conçues l'envers ! (faire entrer par l'avenue Kennedy et sortir sous le viaduc). On voit des véhicules qui en sortent faire demi-tour devant la boulangerie pour pouvoir revenir au carrefour !

- feu piétons devant la pharmacie beaucoup trop long, voire inutile, car il crée des bouchons alors qu'il y a bien longtemps que le rare piéton a traversé !

- on ne voit plus les passages piétons autour du rond-point

- parkings insuffisants, engendrant blocages de la circulation (de part et d'autre allée du Moura, devant la boulangerie avenue Kennedy)

- contrôler la vitesse. Radars des 2 côtés du rond-point.

- contrôler le bruit des cyclomoteurs et scooters

- améliorer l'éclairage

- limiter la vitesse dans la bretelle de descente depuis la CD810 Nord pour sécuriser la sortie du garage situé à droite et le demi-tour des voitures devant Panchoa

- le fond de l'allée du Moura

- stationnement de longue durée de semi-remorques sur la voie

- assainir le fond de l'allée du Moura... on y voit des rats près de l'Atabal !

- la rue Alan Seeger

- la limitation à 30km/h est aberrante... donc jamais respectée !

- prévoir pour le nouvel immeuble Sogicoba en construction rue de Larre/rue Alan Seeger, une entrée par la rue de Larre et une sortie rue Alan Seeger, pour ne pas renvoyer les véhicules vers Arcangues

- la voirie

- l'état général des chaussées de Biarritz est mauvais !

- rue Harausta : nombreux nids de poules

- allée du Moura : nids de poules sur la chaussée à côté de l'Atabal

- élargir ou mettre en sens unique la rue de Mayonnabe après le CTM (2 voitures particulières ne peuvent se croiser, qu'en sera-t-il quand le CTM fonctionnera !)

- installer des trottoirs avenue du Lac Marion, rue Pelletier, rue Larréguy

Commission Animation du 14/10/09

Présents : Mme Gastellou / Mme St Pée / Mr Lemaire / Mr Darrieutort / Mr Balthazar

Excusés : Mme Sauvant / Mr Bourgoïn

Les membres de la commission « Animation » réunis ce jour, trouvent le projet « Téléthon » initié par le Conseil de Quartier du Braou intéressant mais préfèrent dans un premier temps centrer des interventions sur le quartier de La Négresse.

De plus, des acteurs associatifs de la commune oeuvrent déjà autour de l'action « Téléthon » à Biarritz et il nous semble plus judicieux et pertinent de s'associer aux actions existantes.

La commission « Animation » propose dans un premier temps deux axes d'interventions :

1. Des actions régulières et repérées mises en oeuvre avec les partenaires présents sur les quartiers (culturels, sportifs...)
2. Une proposition dans le cadre des Fêtes de La Négresse

1. Des actions sur le quartier de la Négresse

Les membres de la commission constatent que de nombreux jeunes sont présents en semaine sur le quartier, majoritairement scolarisés au Lycée Hôtelier, beaucoup fréquentent le bar « LE MOURISCO ».

Un contact va être pris avec les propriétaires pour proposer la mise en place de temps de rencontres pour les lycéens autour de thèmes variés, un peu sous la forme « des cafés philo ». Cette action sera corollairement accompagnée d'une demande de rendez-vous auprès du proviseur de l'établissement pour officialiser cette proposition.

Une démarche de rapprochement sera aussi menée auprès des acteurs du territoire (Atabal, Skate Park, Jorky Ball, Paint Ball...) pour tenter de mettre en place une politique tarifaire adaptée aux plus grand nombre.

2. Animation dans le cadre des Fêtes de La Négresse

La commission propose de mettre en place pendant les Fêtes de La Négresse « le Village des Enfants », ce lieu installé au Parc de La Négresse proposerait diverses animations et ateliers pour les plus jeunes : jeux gonflables, expériences scientifiques et ludiques, magie, jeux de société géants, promenade en calèche...

Cette journée pourrait être menée en partenariat avec : le Centre Hippique de Biarritz, La Ludo 64, Les Petits Débrouillards....

Un budget devra bien sur être affecté à l'action mais présenterait un intérêt certain : permettre d'offrir à tous un temps de loisir et festif et faire en sorte que les Fêtes de La Négresse s'adressent à tous.

Nous souhaitons prendre contact avec les responsables du Comité des Fêtes afin de leur exposer notre projet.

L'idée a également été évoquée que l'un des conseillers de quartier intègre le Comité des Fêtes pour être en prise directe avec les actions mises en place par ce dernier.

Dernier point abordé : la possibilité d'utiliser ponctuellement, pour des réunions de commissions (en petit groupe) la salle du Comité des Fêtes à La Négresse.

*Prochaine réunion de la Commission « Animation » : Mercredi 18 Novembre-
18H 30 à La Maison des Associations*